

Les individualistes tiennent compte de facteurs pouvant influencer sur leur intérêt personnel dans l'avenir. Par exemple, lorsqu'ils calculent la valeur actualisée de phénomènes futurs, les individualistes peuvent appliquer des taux d'actualisation fondés sur les taux de rendement d'instruments financiers à long terme tels que des obligations ayant différentes échéances. Cependant, il est bien connu que les taux d'actualisation utilisés par les individualistes sont souvent différents de ceux qu'appliquent les communautaristes et du taux d'actualisation social. Ainsi, il se peut que les individualistes n'évaluent pas convenablement des retombées écologiques futures, non seulement pour la société dans son ensemble, mais du point de vue de leurs propres intérêts⁸. Par conséquent, il se peut que les marchés en régime individualiste ne tiennent pas compte de facteurs d'intérêt pour la communauté, si bien que certains marchés susceptibles d'être avantageux pourraient ne pas apparaître. Dans cette optique, les individualistes et leur communauté qui s'en remettent uniquement aux marchés privés peuvent voir leur bien-être social amoindri.

- **L'individualisme en entreprise**

Pour l'individualiste, l'entreprise est une entité juridique poursuivant des activités en fonction d'un plan de production connu. Le gestionnaire individualiste veille à fabriquer des produits devant vraisemblablement permettre à l'entreprise d'accroître le plus possible ses profits ou sa valeur actuelle⁹. Les actionnaires (les propriétaires) désignent des cadres devant les représenter dans la conclusion légale de marchés avec des agents externes (par exemple des fournisseurs, des négociants et des institutions financières) et des agents internes (travailleurs et gestionnaires).

La maximisation des profits, affranchie de toute considération communautaire, est le mobile fondamental de l'entreprise individualiste. La distinction entre les intérêts de l'entreprise (profits) et ceux des employés est clairement définie. Chaque trimestre, les actionnaires examinent les profits de l'entreprise. Tout fléchissement à court terme des profits peut être compensé de diverses manières, par exemple par un simple expédient qui consiste à congédier des travailleurs. Le recours à des fournisseurs externes peut aussi soulager les entreprises individualistes en allégeant les coûts fixes et en remédiant au problème de fidélité des travailleurs.

⁸ En théorie économique néo-classique, pour que le marché tienne bien compte des événements et des raretés futures, il faudrait qu'il y ait échange des « droits sur les biens dépendant de l'état futur possible » (dits valeurs boursières Arrow-Debreu) pour tous les biens et services pertinents devant être consommés dans l'avenir. Comme à l'heure actuelle il n'existe pas dans les pays en régime capitaliste de marchés pour tous ces produits et services, on ne peut considérer que les prix et les ventes sur les marchés concurrentiels expriment exactement la valeur ou l'importance de ces biens et services.

⁹ Hart, Oliver, « An Economist's Perspective in the Theory of the Firm », *Columbia Law Review*, vol. 89, novembre 1989, p. 1757-1774.